



Fiche cadre n°20

Installer le tableau de bord vie scolaire

Levier 1 du projet académique Un climat scolaire propice à la vie scolaire.
Objectif 7 du projet académique Formaliser le projet vie scolaire.

Comité opérationnel de programme (Cop) : vie de l'élève (230).
Action inscrite au Cop : oui non

Pilote de l'action

Nadette Fauvin, IA-IPR EVS.

Objectifs de l'action

Assurer un suivi par les équipes des données relatives au climat scolaire dans une logique d'auto-évaluation pour agir sur les points perfectibles en élaborant un projet vie scolaire traduisant une politique éducative en corrélation avec les besoins de l'établissement.
Impliquer l'ensemble des acteurs et mettre en cohérence leurs actions.

Public visé

Tous les établissements.

Modalités de l'action

Groupe académique composé des IA-IPR EVS, d'inspecteurs, de chefs d'établissement, du PVS, de CPE et de la Caape se réunissant régulièrement pour :

- > produire des outils favorisant la réflexion des équipes :
 - pour formaliser un diagnostic,
 - pour élaborer un projet vie scolaire,
 - pour évaluer les effets de ce projet et les traduire dans le rapport annuel de fonctionnement.
- > définir un panel d'établissements pour tester les outils,
- > accompagner les établissements du panel (accompagnement par les inspecteurs).

Calendrier

Année scolaire.

Nombre de personnes concernées

Une quinzaine pour le groupe académique.

Évaluation

Indicateurs de fonctionnement

Nombre d'établissements ayant fait l'objet d'une visite par les IA-IPR EVS sur le projet vie scolaire.

Indicateurs de résultat

Nombre d'établissements ayant formalisé un projet vie scolaire où toutes les catégories de personnels sont impliquées.

Évolution du nombre d'incidents, évolution du nombre de sanctions, évolution du taux d'absentéisme, évolution des relations avec les parents, évolution de la participation des élèves dans les instances, évolution du rôle du CESC, évolution de l'action collective, etc.